

## Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions en cas de modification d'un permis délivré en cours de validité

### Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA	Dpt	Commune	Année	N° de dossier	M	N° de modif
----------	-----	---------	-------	---------------	---	-------------

Somme des surfaces closes et couvertes hors stationnement dont la hauteur plafond >1,80m de tous niveaux confondus du **permis initial** (existantes et prévues)

Somme des surfaces closes et couvertes hors stationnement dont la hauteur plafond >1,80m de tous niveaux faisant l'objet du **permis modificatif**

Surface de stationnement créée close et couverte **avant modification** (existantes et prévues)

Surface totale de stationnement créée close et couverte **après modification**

Reportez les surfaces déclarées dans les lignes du tableau **avant et après modification**

### 1 - Renseignements concernant la construction ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la modification :

Surface taxable (1) totale de la construction avant modification, hors annexes à usage de stationnement (2 bis) : **110** m<sup>2</sup>

Surface taxable (1) totale de la construction après modification, hors annexes à usage de stationnement (2 bis) : **120** m<sup>2</sup>

Surface taxable des annexes à usage de stationnement intérieur des locaux (2 bis), avant modification : **22** m<sup>2</sup>

Surface taxable des annexes à usage de stationnement intérieur des locaux (2 bis), après modification : **25** m<sup>2</sup>

1.2 - Destination des constructions modifiées et tableau des surfaces taxables (1) modifiées

1.2.1 - Surfaces taxables des locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements avant modification	Nombre total de logements après modification	Avant modification (1)		Après modification (1)	
				Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>110</b>	<b>22</b>	<b>120</b>	<b>25</b>
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)						
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus (PTZ+) (5)						
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)						
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)							
Nombre total de logements							
Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé						
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS						
	Bénéficiant d'autres prêts aidés						

## 1.2.2 – Surfaces taxables de locaux non destinés à l'habitation

	Nombre		Avant modification (1)		Après modification (1)	
	avant modification	après modification	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m <sup>2</sup> (9)						
Total des surfaces créées ou supprimées, y compris les surfaces des annexes						
Locaux industriels et leurs annexes						
Locaux artisanaux et leurs annexes						
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)						
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (11)						
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (11)						

	Surfaces créées avant modification	Surfaces créées après modification
Parc de stationnement couvert faisant l'objet d'une exploitation commerciale (12)		

## 1.3 – Autres éléments soumis à la taxe d'aménagement et modifiés

	avant modification	après modification
Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :	2	1
Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine :	.....m <sup>2</sup>	.....m <sup>2</sup>
Nombre d'emplacements de tentes, de caravanes et de résidences mobiles de loisirs :		
Nombre d'emplacements pour les habitations légères de loisirs :		
Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m :		
Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol :	.....m <sup>2</sup>	.....m <sup>2</sup>

nombre de places extérieures dédiées aux véhicules sur votre terrain **avant modification**

nombre de places extérieures dédiées aux véhicules sur votre terrain **après modification**

## 2 - Autres renseignements

(Explications concernant votre projet de modification ou informations complémentaires pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Date

Nom et Signature du déclarant

A compléter

Si vous faites une modification de votre permis initial, dont la demande avait été faite avant le 1<sup>er</sup> mars 2012, risquant d'entraîner une diminution des taxes applicables avant le 1<sup>er</sup> mars 2012 (TLE et ses taxes annexes), vous devez déposer une réclamation auprès du service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département.